

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020

## Service d'Accompagnement en Milieu Naturel



Accompagnement

**S.A.M.N.**

19 rue de la Banque - 70000 VESOUL

Telephone: 03.84.75.78.79

service.accompagnement.AHSSEA70@wanadoo.fr



## **SOMMAIRE**

<b>1 - LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET SES MISSIONS.....</b>	<b>3</b>
○ Présentation du Service	
○ Textes de référence	
○ Objectifs du S.A.M.N.	
○ Population concernée et critères d'admission	
○ Financement	
○ Admission à l'AIDE SOCIALE	
<b>2 - LE PERSONNEL.....</b>	<b>5</b>
○ Effectifs au 31 décembre 2020	
○ Organigramme au 31 décembre 2020	
○ Mouvements du personnel en 2020	
○ Formations professionnelles, perfectionnements et formation collective S.A.M.N.	
<b>3 - LES PERSONNES ACCUEILLIES.....</b>	<b>8</b>
○ Population accueillie	
○ Mouvements des personnes accueillies au cours de l'année	
<b>4 - LA LISTE D'ATTENTE.....</b>	<b>14</b>
<b>5 - LA PARTICIPATION DES USAGERS.....</b>	<b>16</b>
<b>6 - AXE DE TRAVAIL, EVOLUTION DU SERVICE ET POINTS MARQUANTS.....</b>	<b>18</b>
<b>7 - DOMAINES, FORMES &amp; MODALITES D'INTERVENTIONS EDUCATIVES.....</b>	<b>19</b>
<b>8 - CONCLUSION.....</b>	<b>20</b>

## INTRODUCTION

L'année 2020 devait être rythmée par les groupes de travail dédiés à la réécriture du Projet de Service.

Nous avions fixé le 09 janvier comme point de départ avec un moment fort animé par le C.R.E.A.I. L'ensemble des salariés, une dizaine d'usagers et quelques familles ont participé à une journée de formation qui permettait de définir le contexte dans lequel ce travail allait se réaliser. Qui pouvait s'attendre à une année comme celle que nous avons traversée ? 2020 fut une année sans précédent ponctuée d'incertitude et de remise en question permanente de notre organisation.

Le 17 mars, la France a basculé dans le confinement. Sans information claire de la part du gouvernement, sans matériel de protection, il a fallu que nous poursuivions notre mission. Pour répondre à l'urgence, nous avons adapté notre organisation, en allant souvent au-delà de nos habitudes de travail. Nous avons dû réinventer, jours après jours, nos modes d'interventions auprès des personnes. Grâce à une mobilisation de tout le personnel du S.A.M.N. et un investissement sans précédent, nous avons pu assurer une continuité de Service.

Au cours de l'année, nous avons repris, petit à petit, certaines habitudes de travail et avons pour d'autres découvert le travail d'accompagnement à travers les masques, les gestes barrières, la Visio conférence... Nous avons, mois après mois, absorbé les différentes consignes sanitaires et avons pu reprendre certains objectifs de travail comme la réécriture du Projet de Service, la mise à jour du Livret d'Accueil, du Règlement de Fonctionnement et du D.I.P.C.

# 1 - LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET SES MISSIONS

## ○ Présentation du Service

Le Service d'Accompagnement en Milieu Naturel – S.A.M.N. – est un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – S.A.V.S.

Il est géré par l'ASSOCIATION HAUT-SAONOISE pour la SAUVEGARDE DE L'ENFANT A L'ADULTE – A.H.S.S.E.A. – dont le siège se situe à FROTEY LES VESOUL.

Il a une compétence départementale et, pour répondre au plus près des besoins des personnes, il est composé de six sites répartis sur le territoire haut-saônois dont deux Points Habitats Autonomes Regroupés – P.H.A.Re(s) -.



## ○ Textes de référence

- Loi de 2002-2 du 02 janvier 2002 rénovant l'Action Sociale et Médico-Sociale.
- Loi de 2005-102 du 11 février 2005 pour l'Egalité des Droits et des Chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Décret n° 2005-223 du 11 mars 2005 relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale et des Services d'Accompagnement Médico-Social pour adultes handicapés.
- Article D 312-155-5 stipulant que les « Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté, favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ».
- L'habilitation du S.A.M.N. a été reconduite à compter du 20 décembre 2016 pour une durée de quinze ans.

- **Objectifs du S.A.M.N.**

Le S.A.M.N. assure un soutien personnalisé, un accompagnement socio-éducatif et psychologique aux adultes handicapés afin de favoriser leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle. Il permet aux personnes admises de vivre en milieu ordinaire et de sortir de l'isolement. Il offre une aide pour les tâches quotidiennes et des activités diverses. Il propose des rendez-vous au Service (avec les éducateurs, avec les psychologues, avec le médecin psychiatre), des visites à domicile, des accompagnements dans les démarches administratives, dans l'organisation d'activités extérieures, dans l'aide au suivi médical...

- **Population concernée et critères d'admission**

Le S.A.M.N. accompagne des personnes handicapées présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés ou non, des deux sexes, autonomes dans les principaux actes de la vie quotidienne.

L'établissement est tenu, dans la limite de sa spécialité et de sa capacité, d'accueillir toute personne qui s'adresse à lui dès lors que celle-ci est orientée par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées – C.D.A.P.H.

- **Financement**

Le S.A.M.N. est financé par le Conseil Départemental de la HAUTE-SAONE. Il fonctionne sous forme de prix de journée.

2018	S.A.M.N.	P.H.A.Re(s)
<b>PRIX DE JOURNEE</b>	19,11 €	28,67 €
<b>JOURNEES REALISEES</b>	99.6 %	100 %

Le taux de journées réalisées est en dessous des 100% pour le S.A.M.N. Cela s'explique par des sorties qui n'ont pas pu être anticipées (décès, incarcération). Des procédures nouvelles avec la C.D.A.P.H. qui nous laissent moins de latitude dans les dates de sortie. Nous avons également été confrontés à des personnes qui étaient indécises, que nous contactions et qui, au dernier moment, refusaient une admission. Il faut alors reprendre la procédure d'admission avec de nouvelles personnes.

- **Admission à l'AIDE SOCIALE**

Une admission à l'Aide Sociale est prononcée par le Président du Conseil Général au vu des ressources de la personne.

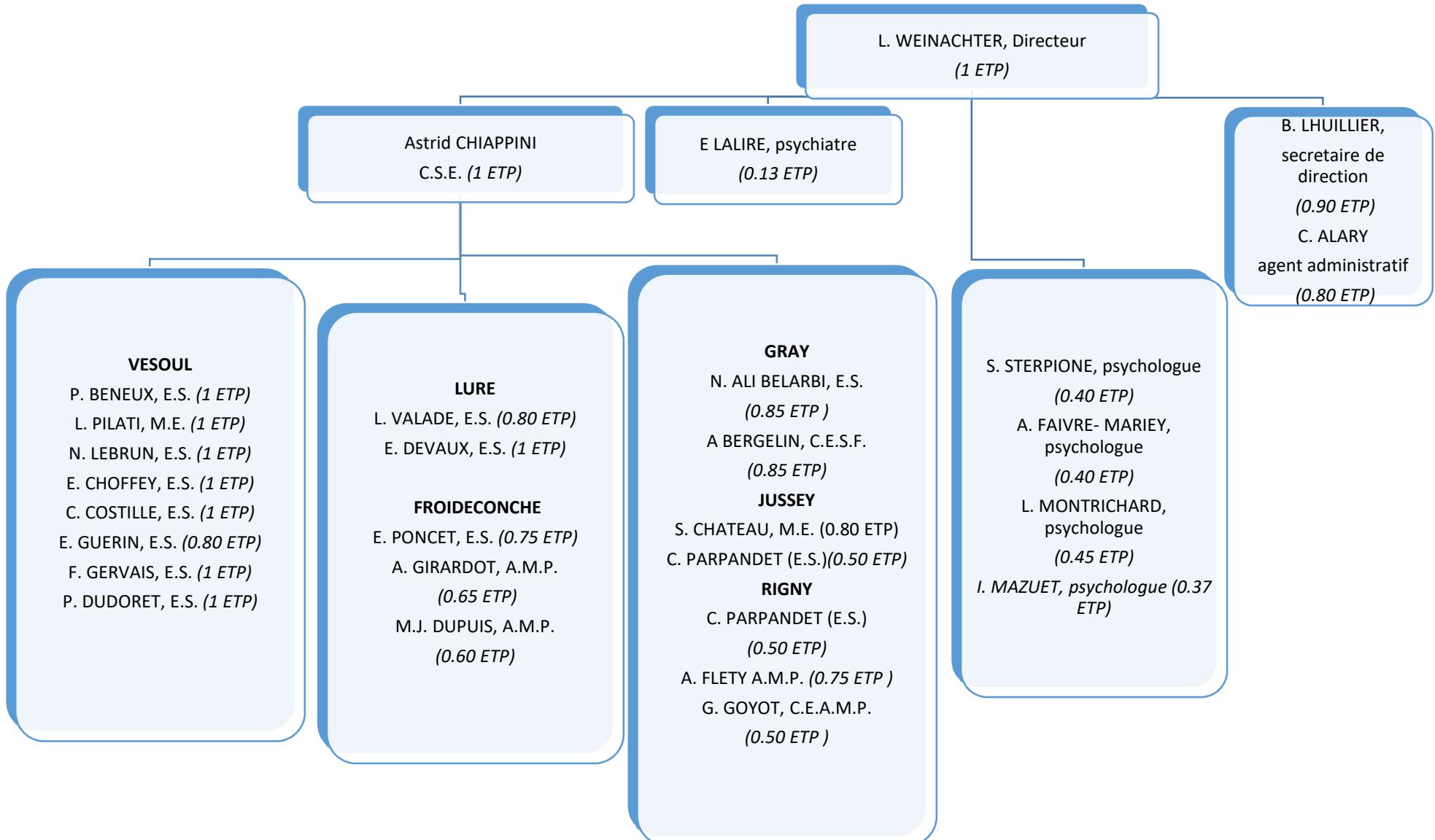
Une participation financière aux frais de fonctionnement du S.A.M.N. est versée par chaque usager du Service dans les conditions fixées au règlement départemental d'Aide Sociale.

## 2 - LE PERSONNEL

- Effectifs au 31 décembre 2020

TITULAIRE POSTE	QUALIFICATION	E.T.P.
<b>Laurent WEINACHTER</b>	Directeur	1.00
<b>Astrid CHIAPPINI</b>	Chef de Service Educatif	1.00
<b>Brigitte LHUILLIER</b>	Secrétaire de Direction	0.90
<b>Charlène ALARY</b>	Agent administratif	0.80
<b>Amélie FAIVRE-MARIEY</b>	Psychologue	0.40
<b>Sabine STERPIONE</b>	Psychologue	0.40
<b>Laurence MONTRICHARD</b>	Psychologue	0.45
<b>Isabelle MAZUET</b>	Psychologue	0.37
<b>Evelyne LALIRE</b>	Médecin psychiatre	0.13
<b>Pascale BENEUX</b>	Educatrice Spécialisée	1.00
<b>Elodie CHOFFEY</b>	Educatrice Spécialisée	1.00
<b>Christine COSTILLE</b>	Educatrice Spécialisée	1.00
<b>Pierre DUDORET</b>	Educateur Spécialisé	1.00
<b>Florence GERVAIS</b>	Educatrice Spécialisée	1.00
<b>Emilie GUERIN</b>	Educatrice Spécialisée	0.80
<b>Nathalie LEBRUN</b>	Educatrice Spécialisée	1.00
<b>Lydia PILATI</b>	Monitrice Educatrice	1.00
<b>Noria ALI BELARBI</b>	Educatrice Spécialisée	0.85
<b>Alexandra BERGELIN</b>	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	0.85
<b>Christophe PARPANDET</b>	Educateur Spécialisé	0.50
<b>Sébastien CHATEAU</b>	Moniteur Educateur	0.80
<b>Elisabeth DEVAUX</b>	Educatrice Spécialisée	1.00
<b>Laurène VALADE</b>	Educatrice Spécialisée	0.80
<b>Emilie PONCET</b>	Educatrice Spécialisée	0.75
<b>Marie-Josée DUPUIS</b>	Aide Médico-Psychologique	0.60
<b>Angélique GIRARDOT</b>	Aide Médico-Psychologique	0.65
<b>Christophe PARPANDET</b>	Educateur Spécialisé	0.50
<b>Alexandra FLETY</b>	Aide Médico-Psychologique	0.75
<b>Guylaine GOYOT</b>	Candidate élève Aide Médico-Psychologique	0.75

○ ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2020



- **Mouvements du personnel en 2020**

Madame Amélie FAIVRE-MARIEY (psychologue) a souhaité réduire son temps de travail de 0.77 E.T.P. à 0.40 E.T.P. Ce temps libéré a été attribué à Madame Isabelle MAZUET (psychologue).

Des remplacements sur les différents sites ont été réalisés par Madame Nina ROTH, Madame Sonia DOUMER, Madame Victorine MAYINGILA, Madame Nancy VIAL et Monsieur Tony MOINE

- **Formations professionnelles, perfectionnement et formation collective**

N. ALI BELARBI (A.C.R.)

« LE REFUS DE SOIN » : 03 et 04 septembre.

L. WEINACHTER et E. GUERIN (A.C.R.)

« SENSIBILISATION & MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS » : 16 et 17 septembre + 14 et 15 octobre.

L. WEINACHTER et A. CHIAPPINI (Perfectionnement)

G.E.P.C. : 01 octobre.

L. WEINACHTER

« S'ENGAGER DANS LA CONTRACTUALISATION & DEFINIR SA STRATEGIE CPOM » : 26 et 27 novembre (P.D.C.).

E. DEVAUX (A.C.R.)

« L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE A L'EPREUVE DES INJONCTIONS PARADOXALES » : 09, 10 et 16 septembre.

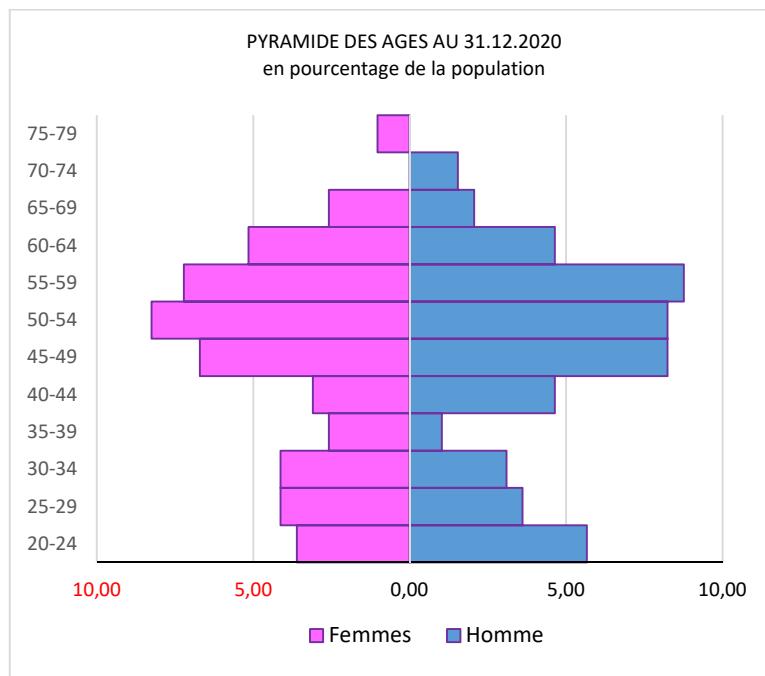
Formation collective « Appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH pour le Projet de Service » (Formation collective) : 03 décembre.

A. BERGELIN , N. ALI BELARBI, S. CHATEAU, G. GOYOT, L. VALADE, P. DUDORET, E. GUERIN, A. FAIVRE-MARIEY, L. WEINACHTER, A. CHIAPPINI, B. LHUILIER.



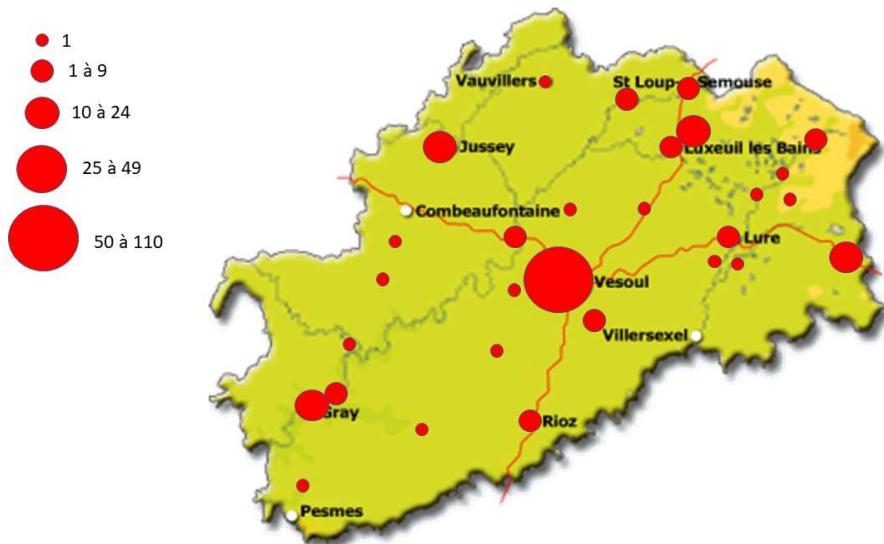
### 3 - LES PERSONNES ACCUEILLIES

- Population accueillie



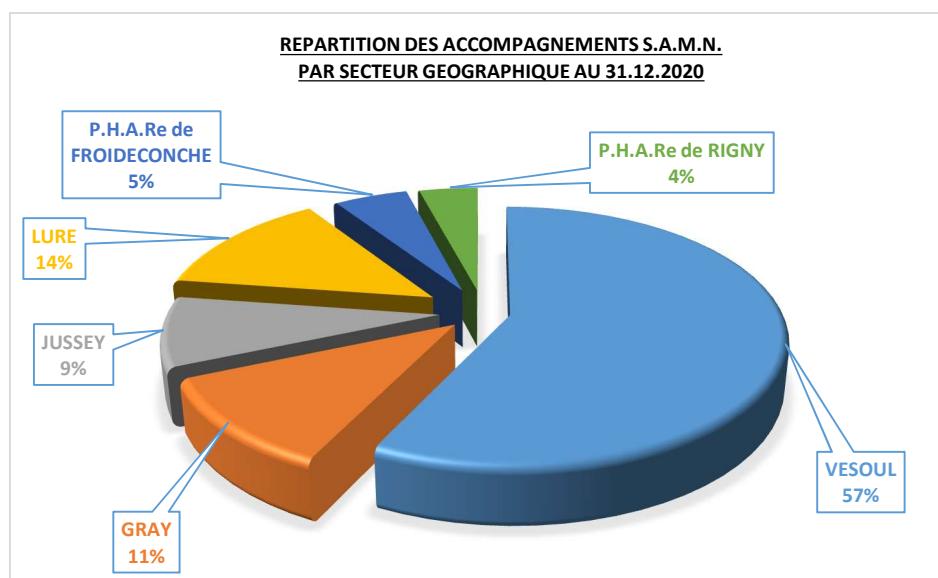
La répartition hommes / femmes est toujours à l'équilibre au S.A.M.N. Nous pouvons constater que la pyramide des âges adopte une forme en champignon et met en évidence deux catégories : les personnes vieillissantes, qui sont en majorité, et une nouvelle population plus jeune qui se dessine doucement. Notre doyenne a 73 ans alors que le plus jeune a 20 ans.

## Répartition des personnes sur le Département de la HAUTE-SAONE

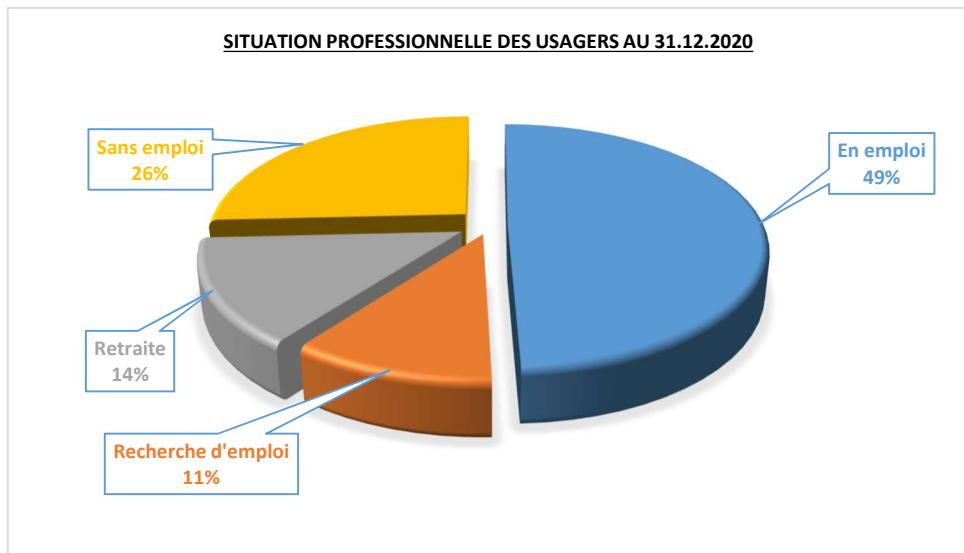


La compétence départementale du S.A.M.N. nous permet d'intervenir au plus proche des usagers. Nous retrouvons un accompagnement intense autour de différents bassins d'activité de la HAUTE SAÔNE mais cette carte nous montre également la dispersion géographique des personnes accompagnées. Le secteur de SAINT LOUP SUR SEMOUSE, LUXEUIL LES BAINS, LURE en est le plus significatif.

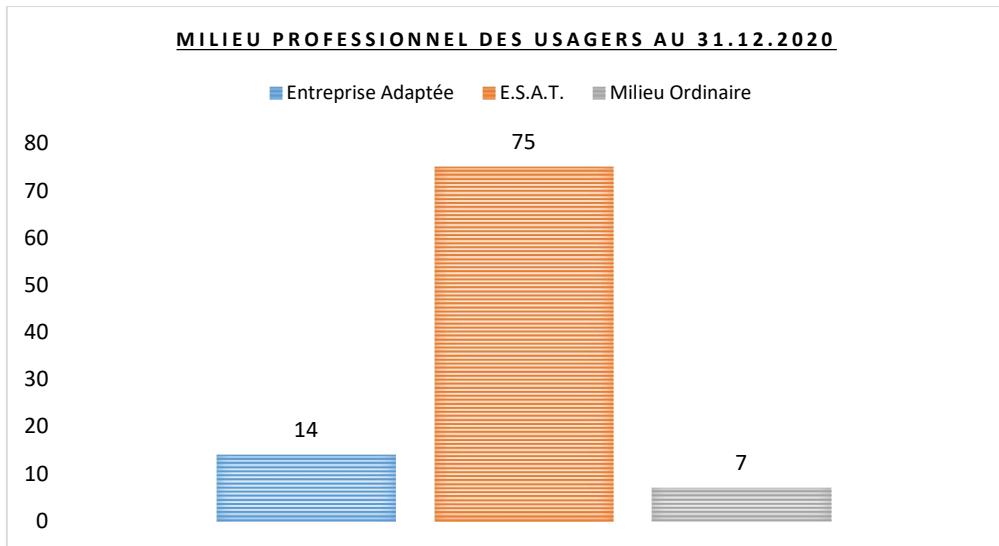
Il est à noter que nous avons de plus en plus de demandes sur le secteur de RIOZ. Cette disparité s'accentue d'année en année et nous confronte à des délais de route importants.



Les accompagnements du S.A.M.N. sont répartis à peu près équitablement entre VESOUL et les antennes.

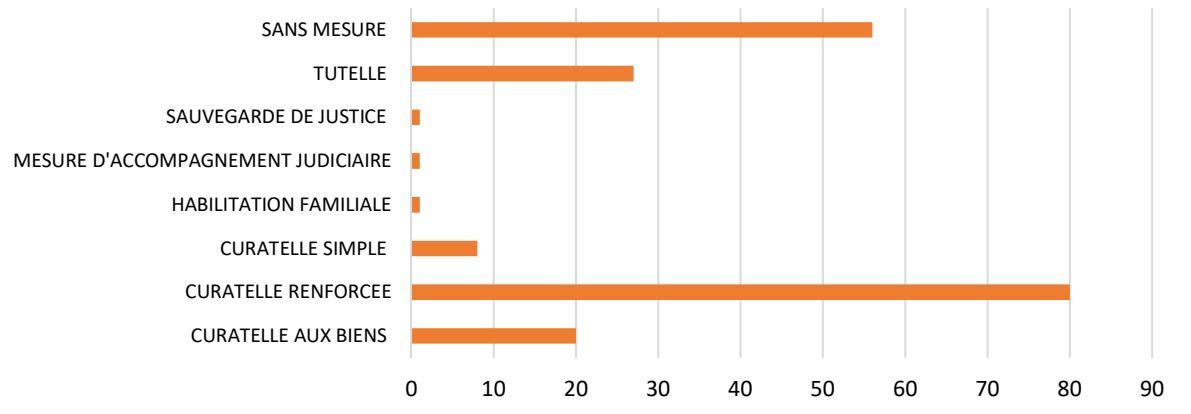


Parmi les 194 personnes suivies au S.A.M.N., 96 sont salariées, 50 sans emploi, 27 à la retraite et 21 recherchent un emploi. Une forte proportion (environ 50%) est donc inactive. La part des personnes en recherche d'emploi augmente doucement d'année en année. Ce phénomène est lié à l'arrivée progressive de personnes de moins de 35 ans.



La part des travailleurs en E.S.A.T. (78%) reste largement majoritaire. Le milieu ordinaire est difficilement accessible. Pourtant, les personnes arrivent de plus en plus souvent avec des C.A.P., mais confrontées au secteur du travail, elles sont souvent réorientées vers un E.S.A.T.

## MESURES DE PROTECTION DES USAGERS



## MESURES DE PROTECTION DES MAJEURS PAR SITE

	Curatelle Simple	Curatelle Renforcée	Curatelle aux Biens	Tutelle	Habilitation Familiale	M.A.J.	Sauvegarde de Justice	Sans mesure
VESOUL	5	41	9	12	1	1	0	42
GRAY	0	14	2	3	0	0	0	3
LURE	0	9	2	5	0	0	0	10
JUSSEY	2	5	6	3	0	0	0	1
RIGNY	0	3	1	3	0	0	1	0
FROIDECONCHE	1	8	0	1	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>8</b>	<b>80</b>	<b>20</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>56</b>

La proportion de personnes, bénéficiant d'une mise sous protection des majeurs reste importante (71%). Les services de l'U.D.A.F. et de l'ASSOCIATION TUTELAIRE font partie de nos partenaires les plus importants.

En 2020, le S.A.M.N. a accompagné trois personnes dans la mise en place d'une mesure de protection des majeurs.

- **Mouvements des personnes accueillies au cours de l'année**

LES ENTREES		
	S.A.M.N.	P.H.A.Re(s)
<b>NOMBRE DE PERSONNES</b>	21	2
<b>HOMMES</b>	12	2
<b>FEMMES</b>	9	0
<b>MOYENNE D'AGE</b>	38.7	36

LES SORTIES		
	S.A.M.N.	P.H.A.Re(s)
<b>NOMBRE DE PERSONNES</b>	21	2
<b>HOMMES</b>	15	0
<b>FEMMES</b>	6	2
<b>MOYENNE D'AGE</b>	43.5	49
<b>MOYENNE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN ANNEES</b>	12.7	8

Six personnes sont sorties cette année alors qu'elles étaient accompagnées par le Service depuis plus de 35 ans.

A l'opposé, huit suivis ont bénéficié d'un accompagnement de moins d'un an (et pour certains, moins de quelques mois).

#### MOTIFS

##### **« Fin de travail d'un commun accord »**

Six personnes sont sorties du Service après que nous ayons établi communément qu'elles avaient suffisamment de capacités d'autonomie.

##### **« Autre service ou structure »**

Avec l'avancée en âge, deux personnes sont sorties du Service pour aller en E.H.P.A.D., une personne est allée en Foyer d'Hébergement et une autre a été orientée vers une Maison Relais.

Les deux personnes sorties des P.H.A.Res ont été également réorientées en Foyer d'Hébergement.

##### **« Demande de la personne »**

Cinq personnes sont sorties du Service à leur demande malgré notre désaccord sur leur choix. Dans ces situations, nous sommes souvent devant le fait accompli et il nous est très difficile de proposer un étayage sécurisant.

##### **« Procédure M.D.P.H. »**

Lorsque nous sommes confrontés à des situations où les personnes n'adhèrent plus à l'accompagnement, que nous n'arrivons plus à les rencontrer et qu'elles n'expriment pas le souhait d'arrêter l'accompagnement S.A.M.N., nous interpellons la C.D.A.P.H. pour signifier leurs sorties. Nous avons mis en place trois procédures auprès de la M.D.P.H.

**« Décès »**

Une personne est décédée subitement à l'âge de 63 ans.

**« Autres »**

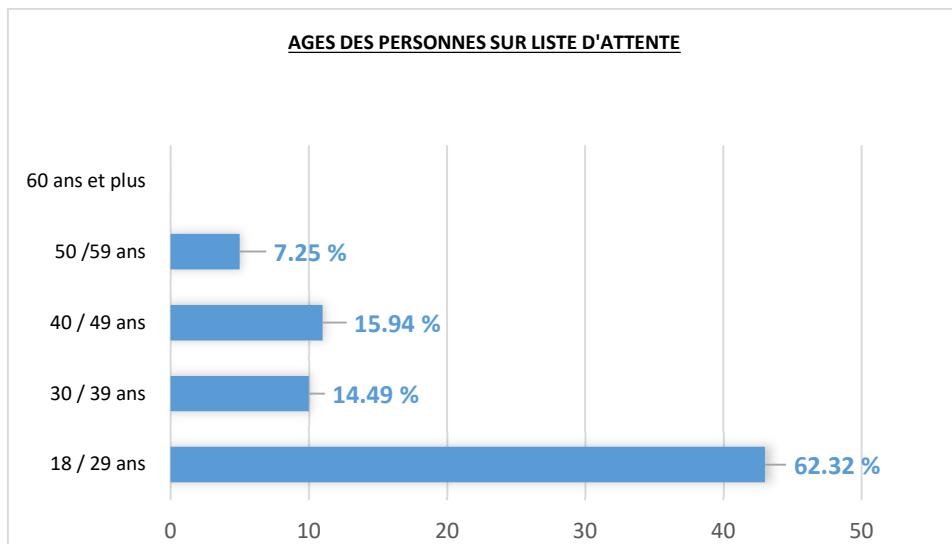
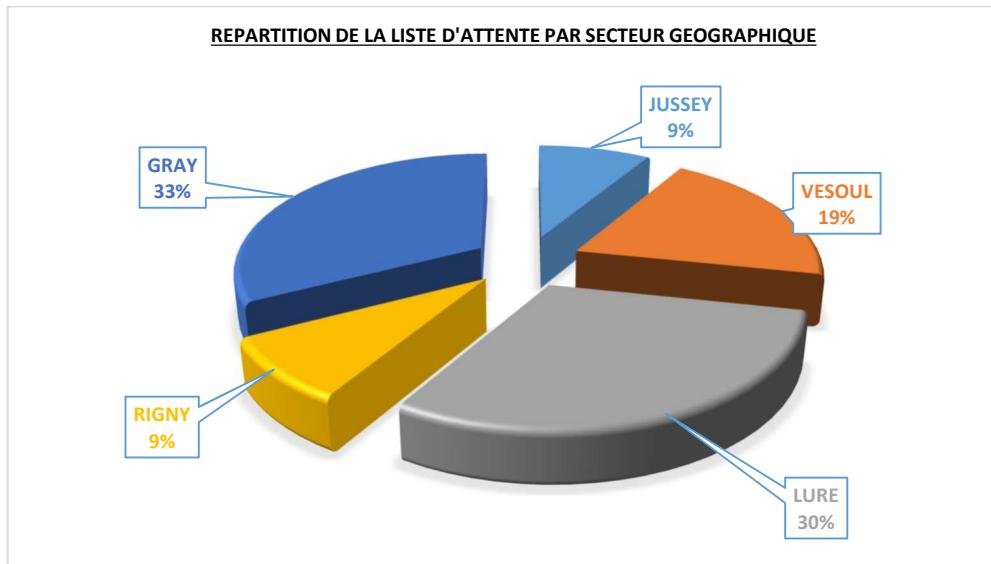
Un usager du service a été incarcéré suite à une récidive liée aux stupéfiants.

**« Passage du S.A.M.N. au P.H.A.Re »**

Après avoir admis au S.A.M.N. un jeune homme qui vivait encore au domicile de ses parents, a pu bénéficier d'un appartement au P.H.A.Re afin de travailler son projet d'autonomisation.

## 4 - LA LISTE D'ATTENTE

Au 31 décembre 2020, notre liste d'attente se composait de 46 personnes (27 hommes et 19 femmes) : 9 sur VESOUL, 15 sur GRAY, 14 sur LURE, 4 sur JUSSEY et 4 sur RIGNY.

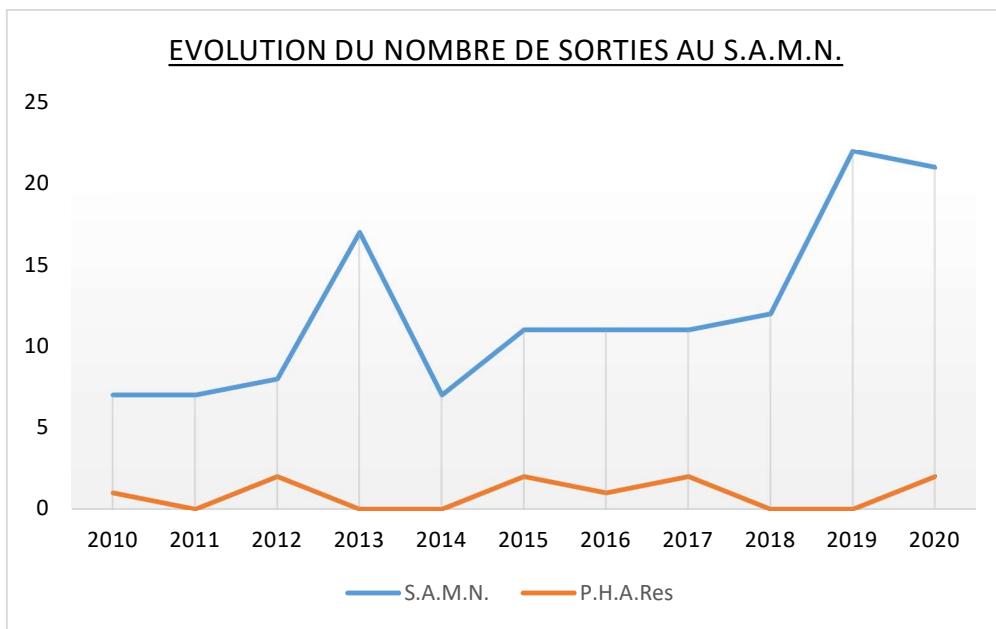


Toutefois, sur cette liste globale composée de toutes les notifications reçues de la M.D.P.H., nous distinguons deux listes :

⇒ 27 personnes figurent sur une liste d'attente S.A.M.N. « active » en attente d'une place disponible. Lors des entretiens, nous avons établi une amorce de projet et les personnes sont dans l'attente d'une place.

⇒ 19 personnes constituent une liste d'attente « passive » qui ne formulent pas de souhait d'admission actuellement ou qui n'ont pu être contactées (coordonnées erronées ou pas de souhait de bénéficier d'un accompagnement par le Service).

La liste d'attente est composée essentiellement de jeunes. Cela confirme la tendance à un rajeunissement progressif de la population évoqué avec la pyramide des âges.



Depuis deux ans, le volume de sorties est relativement important (10%). Elles sont compensées par le même nombre d'entrées, maintenant les effectifs quasiment à l'équilibre. Par contre, la liste d'attente diminue progressivement. Les secteurs de GRAY et LURE restent sollicités alors que nous n'avons quasiment plus de demandes à VESOUL. Les P.H.A.Re(s) ont chacun une à deux personnes en liste d'attente.

## 5 - LA PARTICIPATION DES USAGERS

### P.A.I. et D.I.P.C.

La participation des usagers en 2020 a été axée prioritairement sur l'évolution du Projet d'Accompagnement Individualisé (P.A.I.) et plus particulièrement, la possibilité qui leur est laissée d'être présents à leur réunion de projet.

Nous avons également revu notre contrat d'accompagnement, tant sur le fond que sur la forme. Conformément aux lois de 2002-02, il est maintenant nommé Document Individuel de Prise en Charge (D.I.P.C.).

### ENQUETE DE SATISFACTION

Le Service d'Accompagnement a présenté sa deuxième enquête de satisfaction aux personnes accompagnées. Le but étant d'améliorer l'accompagnement proposé en recueillant les avis des usagers.

Il s'agissait d'une proposition, basée sur l'anonymat et le volontariat. Les personnes ont pu compléter ce questionnaire seules ou avec l'aide d'un professionnel.

Sur les 194 enquêtes proposées, 103 nous ont été retournées (soit 53%) : 68 sur VESOUL, 5 sur LURE, 15 sur GRAY, 7 sur RIGNY, et 10 sur FROIDECONCHE.

L'enquête portait sur trois grands axes :

- L'accueil au S.A.M.N.
- L'accompagnement du S.A.M.N.
- L'expression des usagers au S.A.M.N.

Les usagers du Service semblent dans l'ensemble satisfaits des conditions d'accueil et d'accessibilité du S.A.M.N. Certains, à la marge, ont évoqué des difficultés pour joindre l'éducateur mais sans plus de précisions. De même, 15% estiment ne pas le rencontrer suffisamment et quatre disent ne pas se sentir en confiance. Cela concerne peu de situations, mais étant la base de l'accompagnement, c'est un sujet qui reste à améliorer. La nouvelle organisation des projets individualisés pourra permettre l'échange et devrait faciliter l'adéquation entre les souhaits des personnes et l'accompagnement proposé.

Les accompagnements collectifs sont connus par les usagers du S.A.M.N. 70% souhaitent davantage de ces temps. Quelques pistes sont précisées (initiation Internet ; promenade aux champignons...). Nous avons eu des demandes plus précises sur la mise en place d'activités pour les événements comme Noël ou Pâques.

Des moyens matériels sont demandés (télévision pour regarder des films, fontaine à eau ou jeux de société.).

La mise en place d'une nouvelle procédure pour la participation des usagers lors de leur réunion de projet semble les satisfaire. Mais tout le monde n'a pas encore pu en bénéficier et nous avons encore besoin d'un peu plus de recul. Néanmoins, ce nouvel espace d'expression semble positif.

Les résultats seront évoqués en groupe d'expression, ce qui permettra l'échange avec les personnes accompagnées.

## **GROUPE D'EXPRESSION**

En ce qui concerne les groupes d'expression, les règles de distanciation sociale et les mesures barrières ont mis à mal ces instances. Bien que programmées, elles ont dû être annulées. Nous n'avons pu maintenir qu'une seule réunion sur le P.H.A.Re de FROIDECONCHE en novembre.

## **REECRITURE DU PROJET DE SERVICE**

Une dizaine d'usagers du Service a participé à la première journée de la réécriture du Projet de Service animé par le C.R.E.A.I. en janvier. Le but étant de les intégrer par la suite sur des groupes de travail. Mais là aussi, le report des dates lié à l'épidémie ne nous a pas permis d'aller plus loin. Ce travail sera repris en 2021 en nous basant sur les directives du C.R.E.A.I.

## 6 – AXE DE TRAVAIL, EVOLUTION DU SERVICE ET POINTS MARQUANTS

Les axes de travail retenus en 2020 se sont centrés sur :

→ La révision du Livret d'Accueil, du Règlement de Fonctionnement et du D.I.P.C. A partir d'une analyse de la loi de 2002-02 réalisée par un groupe de travail, nous les avons rendus conformes à la forme, au contenu et aux destinations prévues dans la loi de 2002-02. Ces documents sont dans une phase d'expérimentation et seront proposés au Conseil d'Administration en même temps que le Projet de Service.

→ La formalisation des projets individualisés en adéquation avec la R.B.P.P. correspondantes. Ce travail s'est appuyé sur une intervention du C.R.E.A.I. en décembre 2019. L'année 2020 a été consacrée à leur mise en place. 132 Projets d'Accompagnement Individualisés dans la nouvelle mouture ont été proposés aux usagers.

→ La réactualisation du Projet de Service : comme évoqué en introduction, 2020 devait être consacrée à la réécriture du Projet de Service et devait se finaliser en décembre. Or, la pandémie en a décidé autrement et nous avons été dans l'obligation de revoir notre calendrier qui se prolonge jusqu'en juin 2021.

Néanmoins, une réunion d'information avec l'ensemble des salariés a permis de débuter les travaux. Un groupe de travail s'est constitué de 11 professionnels. Les temps de travail ont été consacrés entre autres à l'étude de la population et une analyse environnementale du Service. Nous travaillons actuellement à partir du référentiel SERAFIN PH, à l'étude des besoins de la population et des prestations qui en découleront. Une formation spécifique d'une journée en décembre a été consacrée à ce thème.

→ La mise en place du logiciel VT INDIVISU a également été bouleversée lors du premier confinement. Il a pu prendre plus d'ampleur à partir de juin. Les données statistiques que nous souhaitions exploiter à partir de ce logiciel pour ce rapport d'activité sont donc tronquées. Nous sommes revenus à une étude identique aux années précédentes.

## 7 - DOMAINES, FORMES & MODALITES D'INTERVENTIONS EDUCATIVES

Les modalités d'interventions éducatives se répartissent entre trois types d'accompagnements. Les accompagnements allégés (environ une rencontre par mois), les accompagnements classiques (une à deux fois par quinzaine) et les accompagnements P.H.A.Re (avec la possibilité d'une rencontre quotidienne).

Nous proposons un binôme en référence (éducateur et psychologue). Les personnes ont également la possibilité de rencontrer le médecin psychiatre intervenant au S.A.M.N.

Les interventions éducatives se font en fonction de leur Projet (P.A.I.) en alternant les rendez-vous au Service, ceux à domicile et ceux à l'extérieur. Les différents thèmes abordés sont la vie quotidienne, l'administratif, le budget, la famille, le logement, les loisirs, la santé, le travail, le Droit des usagers...

Nous avons testé, cette année, la possibilité de mettre en place des accompagnements que nous appelons « renforcés ». Pour certaines personnes ayant besoin de rencontres plus régulières, nous avons mis en place un binôme éducatif composé d'un éducateur spécialisé et d'un professionnel moniteur adjoint d'animation. Cela permet une solution éducative plus importante qui répond notamment au vieillissement et perte d'autonomie de certains.

Au P.H.A.Re de RIGNY, nous avons proposé plus de temps éducatif en soirée. Pour cela, nous avons revu l'organisation des transports vers l'E.S.A.T. en permettant aux personnes d'utiliser les taxis mis en place.

L'acquisition en 2019 d'un logiciel de gestion du document unique (VT INDIVISU) nous permettra d'avoir des données précises de l'activité du S.A.M.N. La pandémie a perturbé la mise en place de cet outil. Pour 2020, nous avons des données incertaines et peu utilisables.

Les différents confinements et couvre-feu, l'application stricte des mesures barrières nous ont obligés à revoir nos pratiques et notre fonctionnement habituel. Il a fallu parfois aller à l'essentiel et adopter des prises en charges au-delà de notre cadre. Nous avons par exemple fait du portage de courses aux personnes qui étaient testées positives et / ou confinées.

Les activités de groupe et temps conviviaux ont dû être largement réduits. Nous avons tout de même proposé quelques sorties, un peu de médiation animale au P.H.A.Re de FROIDECONCHE ou décoration de Noël du P.H.A.Re de RIGNY (la liste n'est pas exhaustive).



## 8 - CONCLUSION

L'année 2020 fut atypique et restera gravée comme une année en perte de repères durant laquelle il a fallu s'adapter. Le lien social, qui fait partie des bases de notre travail, a été mis à mal face aux contraintes sanitaires et aux mesures barrières.

Grâce à l'investissement de chaque professionnel, nous avons pu nous mobiliser afin de garantir un accompagnement de qualité auprès des personnes et répondre à notre mission. Nous avons également essayé de maintenir les objectifs que nous nous étions fixés pour la réécriture du Projet de Service, la mise à jour du Livret d'Accueil et du Règlement de Fonctionnement. Certes certains travaux ont été différés et ont bénéficié d'un nouveau calendrier, mais au vu du contexte, un travail important s'est poursuivi au Service.

Dans toute cette complexité, nous avons assuré notre mission d'accompagnement avec un bilan humain qui reste le plus important. Nous n'avons eu que quelques personnes et professionnels touchés par la COVID, avec des symptômes sans conséquence.